

Compte rendu du Conseil d'administration du 28 février 2017

Préambule

Nous avons essayé une première et les résultats sont concluants. Yves s'était adjoint les services d'Ibrahim BATHILY comme lui autorise l'article quatrième de nos statuts. Patrice s'est rendu chez André pour l'aider. Nous avons essayé de joindre Fernand, avons trouvé Joël dans les embouteillages à Toulon, etc. Mais la connexion a été établie entre Apprieu et Fragnes. Tout cela pour dire que les CA peuvent se faire de chez soi...ce qui est un gain de temps énorme, mais aussi, que les administrateurs peuvent désormais se trouver de partout dans le monde sans que cela ne devienne un obstacle insurmontable. Oh ! Tout n'était pas parfait, mais la discussion a été possible et là est bien l'essentiel. 17h45, débute le conseil d'administration.

Le compte-rendu :

Point ① VICAT

Yves nous a parlé du projet apicole en partenariat avec le Groupe VICAT. Il a été proposé d'axer ce projet en 3 parties :

1. 1 rucher pour le personnel local de la SOCOCIM (filiale de VICAT au Sénégal) sur le modèle des ruchers pédagogiques partagés.
2. Un autre rucher école pour les enfants de la rue en partenariat avec la SOCOCIM, mais également avec Moussa SOW, animateur de l'ADE. Nous avons pris contact avec Claire CLEMENT, formatrice diplômée basée au Sénégal **ayant l'avantage de parler la langue locale**. (Claire a un blog intitulé : 1 ruche 3 pintades). Actuellement, elle est formatrice sur un projet où les enfants de Kédougou viendraient à Tambacounda pour prendre contact avec les abeilles.
3. Un rucher scientifique où on pourrait expérimenter et pourquoi pas améliorer la ruche VAUTHIER (la ruche en béton).

Nous avons reçu un mail de la responsable du projet chez VICAT qui nous demande un cahier des charges. Yves se charge d'écrire un avant-projet que nous soumettrons dans les plus brefs délais à VICAT.

Point ② La grande muraille verte :

Concernant le projet de la grande muraille verte, évoqué par Robert YVRARD lors de la dernière AG, Yves a relu livre sur le projet et a été surpris de constater que l'on parle du miel, mais jamais de l'apiculture. Suite à cette lecture, une demande de renseignements a été adressée aux co-auteurs, un a répondu, l'autre non. Nous attendons donc la réponse que donnera ce responsable et vous tiendrons informés ; pour l'instant, nous pouvons nous documenter au niveau universitaire, mais aussi d'ONG à ONG.

Point ③ le repas de l'AG :

Un traiteur ou le faire nous-même. Très vite, il est apparu comme une évidence que le traiteur, ça allait être compliqué, car ils veulent dès le premier contact avoir une fourchette du nombre de convives... et leur donner le nombre approximatif, 8 jours avant, il y a peu de candidats.

Donc, on va le faire nous-même (2 ou 3 femmes).

Yves a parlé du repas avec une demande de 10 € ; André pensait 20 € et Patrice pensait entre 12 et 15. Finalement, il a été décidé de porter la participation de chacun à 12 €.

Le menu proposé serait :

- Pain d'épices avec un peu de foie gras
- Plats de crudités
- poulet yassa
- fromage
- dessert
- le tout arrosé de bissap

Point ④ l'ordre du jour :

Le programme de l'ordre du jour a été fixé comme suit :

10h00 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** avec
Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale
Rapport moral et d'activité du Président
Rapport financier par le trésorier
Élections des administrateurs. Les sortants sont Yves RONDELET et
Jean-Pierre VADROT
Projets en Afrique

Questions diverses

- 11h 15 Les RUCHERS PÉDAGOGIQUES PARTAGÉS. Présentation et attribution des emplacements
- 11h45 Les COLLECTIVITÉS AMIES DES ABEILLES. Présentation et débat avec les élus présents.
- 12h30 REPAS d'ANNIVERSAIRE pour les VINGT-CINQ de l'Association APICULTEURS SANS FRONTIÈRES
- 14h00 INAUGURATION ET PRÉSENTATION DU SITE INTERNET d'APICULTEURS SANS FRONTIÈRES.
PROMOTION DU SITE et REMERCIEMENTS

Il est 19h45, Yves clôture ce conseil d'administration.